

## **Procès-Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 6 juillet 2016**

L'an deux mil seize, le six du mois de juillet, à vingt heures trente, le Conseil municipal dûment convoqué en date du trente juin deux mil seize, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire.

**Membres élus : 15 en fonction : 14 présents : 13**

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire,

### **Membres présents :**

Monsieur Paul ABELARD, Monsieur David BARAIZE, Madame Gwennola CHAUDET, Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Monsieur Julien GILLES, Madame Cécile HUET, Monsieur Sébastien LANDEAU-TROTTIER, Monsieur Mickaël LAURENT-BERTHONNEAU, Monsieur Bernard LE HIR, Monsieur Fabrice LEPAGE, Madame Sandra PELLETIER, Madame Marie-Claire SACHET, Madame Ophélie SAULDUBOIS - Conseillers municipaux.

### **Membres absents excusés et/ou ayant donné pouvoir:**

Madame Maria DANIEL donne pouvoir à Madame Cécile HUET

**Secrétaire de séance :** Madame Marie-Claire SACHET

### **1) Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal du 15 juin 2016 ;**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **2) Commissions communales**

#### **❖ Vie locale et proximité :**

- ✓ Bulletin communal ;

Le bulletin est en cours de finalisation (32 pages), il devrait être diffusé au cours du mois de juillet. 20h35 arrivées de Mme HUET, Mme SAULDUBOIS, M. BARAIZE et M. LANDEAU-TROTTIER.

- ✓ Tournoi de l'ordre de Saint Michel ;

La réunion bilan sera prochainement programmée, nous pourrons faire un retour à cette occasion. Néanmoins, nous avons pu observer qu'il y a eu moitié moins de visiteurs que pour la précédente édition.

- ✓ Projet jeunes ;

Il y a eu quelques débordements de la part des jeunes vendredi soir, cela sera discuté en commission.

- ✓ Divers

Déchets laissés à côté du conteneur (chemin du Portineau). Une plus grande poubelle sera mise à disposition des habitants. Le Conseil municipal souhaite avant tout miser sur la prévention.

20h44 arrivée de Mme Gwennola CHAUDET.

#### **❖ Enfance**

- ✓ Commission du 1<sup>er</sup> juillet 2016

Retour de l'enquête diffusée auprès des parents utilisateurs de l'accueil périscolaire : 20 enquêtes nous sont revenues. Dans l'ensemble le bilan est positif, tant du point de vue de la qualité de service que des horaires proposés. 2 familles souhaitent une ouverture 15 minutes plus tôt le matin.

Lien avec le centre de loisirs de SOULAIRE ET BOURG : la majorité des familles sont au courant de cette possibilité mais se sont arrangées pour ne pas utiliser ce service.

Une réflexion peut peut-être être menée au niveau des communes de FENEU, SOULAIRE ET BOURG et ECUILLE pour un centre de loisirs intercommunal.

Epanouissement des enfants : retours positifs.

Echanges avec la Directrice : Le fonctionnement semble convenir.

Incivilités : étude d'opportunité d'une alarme anti intrusion au sein de l'école et de la maison de l'enfance.

✓ Réunion RAM

Rencontre bilan : Le RAM propose entre les 4 communes, des animations et une coordination des assistantes maternelles. Elle apporte une information juridique ainsi que des conseils.

Demandes de la Caisse d'allocations familiales : la CAF souhaite un lieu de rendez-vous unique et mieux signalisé. Mme BENOIT (animatrice) propose que la maison de l'enfance d'Ecuillé soit ce lieu. M. LE HIR va de se rapprocher de Mme GOYET pour étudier les possibilités techniques et de fonctionnement, si la maison de l'enfance devait être choisie.

Mme SAULDUBOIS : j'utilise ce service, soit par le biais de l'assistante maternelle de mon fils, qui l'emmène à chaque matinée rencontre, mais également lors de matinées thématiques, selon mon emploi du temps. Ces matinées sont agréables, l'animatrice donne un vrai plus à ce service, c'est une professionnelle de l'enfance.

Une rencontre avec les assistantes maternelles et le RAM va être programmée à la rentrée pour anticiper la sortie du réseau d'éducation prioritaire de la commune.

✓ TAP 2016-2017

Les animatrices des modules « sport » et « expression corporelle » sont ravies de travailler à ECUILLE.

Les bénévoles de la bibliothèque étaient présentes lors de chaque module de l'exercice 2015-2016, cela ne sera plus le cas en 2016-2017 pour des raisons d'agenda.

Les portes ouvertes ont été très appréciées des parents et des personnes présentes.

Le programme 2016-2017 :

périodes	cycle 1	cycle 2	cycle 3
<b>Rentrée le jeudi 1er septembre 2016</b>			
1ère période	l'herbier d'Ecuillé	expression corporelle	sport avec Virginie
<b>Vacances scolaires du mercredi 19 octobre au mercredi 2 novembre 2016</b>			
2ème période	expression corporelle	sport avec Virginie	les éclats de Noël
<b>Vacances scolaires du samedi 17 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017</b>			
3ème période	sport avec Virginie	secourisme	expression corporelle
<b>Vacances scolaires du samedi 11 février au dimanche 26 février 2017</b>			
4ème période	expression corporelle	sport avec Virginie	je fabrique mon cerf-volant
<b>Vacances scolaires du samedi 8 avril au dimanche 23 avril 2017</b>			
5ème période	sport avec Virginie	les oiseaux d'Ecuillé	expression corporelle
<b>Fin de l'année scolaire le vendredi 7 juillet</b>			

Il est prévu qu'un bénévole soit porteur de projet et un autre l'aide à encadrer les enfants, toujours accompagné d'un personnel communal.

Programme mis sur le site internet et avec inscription à la rentrée.

L'équipe municipale souhaite recréer un lien avec les parents pour le programme de cette année et les suivants. Ils seront plus consultés, peut-être par le biais d'une enquête. Cela permettra aux parents qui le souhaitent de s'investir et d'être porteur de projet.

L'école - Découverte des 5 continents : les enseignants ont proposé une porte ouverte sur le projet pédagogique de l'année 2015-2016. Belle dynamique au sein de l'école avec un apprentissage plus ludique.

A priori il y aura 85 enfants à la rentrée. La même équipe devrait rester et la 4<sup>ème</sup> classe également.

#### ❖ Urbanisme

- ✓ Clos du Charron ;

Tous les terrains sont vendus.

- ✓ Compte-rendu de la réunion du 27 juin ;

Julien DAUPLE urbaniste et Valérie GALPIN, architecte nous ont proposé 3 scénarii. La commission urbanisme se réunira à la rentrée pour arbitrer ces questions.

- ✓ Villes et villages fleuris

La commune n'est pas retenue cette année (raison : affichage de la démarche mais peu de projet nouveau par rapport à l'exercice précédent). Le CAUE enverra une fiche technique pour nous aider à construire notre projet.

Décembre 2016 : nouveau temps d'échanges.

### 3) Enfance ;

#### ❖ Finances – Tarif du repas du au restaurant scolaire – 2016-2017

Objet : Finances – Tarif du repas du au restaurant scolaire – 2016-2017 (délib 2016-23)

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les tarifs proposés par l'EPARC dans leur courrier du 24 mai 2016 (augmentation de 1.929%) ;

VU la délibération n°2015-34 du 8 juillet 2015 concernant les tarifs 2015-2016 ;

Le Conseil municipal :

- ✓ **APPROUVE** les nouveaux tarifs, qui seront en vigueur à partir du mardi 1<sup>er</sup> septembre 2016 :

NATURE	Tarifs 2015-2016	Tarifs 2015-2016	Tarifs 2016-2017	Tarifs 2016-2017
	QF< ou = à 750	QF> à 750	QF< ou = à 750	QF> à 750
Enfant	3.20 €	3.35 €	3.25 €	3.47 €
Adulte		5.15 €	5.30 €	5.30 €

- ✓ **DECIDE** de moduler le tarif en fonction du quotient familial ;

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer cette délibération ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier.

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.**

#### ❖ Objet : Ressources humaines – Création d'un contrat à durée déterminée pour la surveillance de la cour et des T.A.P.

Objet : Ressources humaines – Création d'un contrat à durée déterminée pour la surveillance de la cour et des T.A.P. (délib 2016-24)

**VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

**VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-3 4° ;

**VU** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale ;

**CONSIDERANT** le besoin de recruter un agent d'animation :

- de 12h45 à 13h50 tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis d'école pour la surveillance de la cour ou de la cantine pendant la pause méridienne ;
- de 15h30 à 16h40 pour le Temps d'Activités Périscolaires tous les vendredis inscrits aux modules ;
- le mercredi 24 août pour le ménage de la maison de l'enfance (5 heures) ;
- le mercredi 24 août 2016, puis du jeudi 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au vendredi 7 juillet 2017, sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis d'école ;

Le Conseil municipal :

- ✓ **CREER** un poste contractuel à durée déterminée établi en application des dispositions de l'article 3-3-4 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, le mercredi 24 août 2016, puis du jeudi 1<sup>er</sup> septembre jusqu'au vendredi 7 juillet 2017, pour une durée hebdomadaire annualisé de 5.08/35<sup>ème</sup> sur les 36 semaines et 3 jours d'école ;
- ✓ **DECLARE** une vacance de poste auprès du Centre de gestion de Maine-et-Loire ;
- ✓ **REMUNERER** l'agent recruté sur les bases de la grille indiciaire d'adjoint d'animation 2ème classe, indice brut 340, indice majoré 321 ;
- ✓ **AUTORISER** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer cette délibération ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier.

**Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.**

#### **4) Questions diverses**

##### **❖ Mieux chez moi – amélioration énergétique de l'habitat**

Vous êtes un particulier :

Vous habitez l'agglomération angevine, vous êtes propriétaire ou bailleur de logement ?

Mieux Chez Moi vous accompagne pendant toute la durée du projet, étape par étape :

- Evaluation de l'état énergétique de votre logement ;
- Proposition de différents projets de travaux adaptés à votre budget ;
- Détermination d'un scénario "basse consommation" pour votre logement ;
- Conseils pour faire les meilleurs choix économiques et écologiques ;
- Simulation de votre plan de financement en intégrant les aides financières publiques possibles ;
- Etude de votre éligibilité aux subventions de l'ANAH et d'Angers Loire Métropole ;
- Préconisations techniques pour demander vos devis ;
- Mise en relation avec un réseau de professionnels locaux ;

Le Passeport énergie - habitat, délivré gratuitement par votre conseiller Mieux Chez Moi, regroupe :

- Un descriptif énergétique de votre logement ;
- Les travaux réalisés ;

➤ Des scénarii de travaux pertinents et efficaces, dont un scénario basse consommation ;  
Les professionnels pourront facilement prendre connaissance des données de votre habitat pour établir les devis adaptés.  
Le Passeport énergie - habitat est un outil d'accompagnement et d'aide à la décision pour des travaux à venir.

Vous êtes un professionnel :

Artisans de la rénovation basse consommation, Mieux Chez Moi vous aide à travailler sur des projets de rénovation globale basse consommation :

- Référencement des artisans de la rénovation globale basse consommation ;
- Proposition de chantiers pilotes sur des rénovations globales et exemples ;
- Mise en relation des artisans souhaitant travailler ensemble sur des travaux de rénovation globale ;
- Optimisation des plans de financement de vos clients ;
- Valorisation de vos chantiers basse consommation ;

Pour aller plus loin : <http://www.angersloiremetropole.fr/infos-pratiques/logement/mieux-chez-moi-amelioration-energetique-de-l-habitat/index.html>

❖ **Conseils municipaux second semestre 2016.**

- 21 septembre ;
- 12 octobre ;
- 16 novembre ;
- 14 décembre.

**Tour de table :**

Mme CHAUDET : Peut-on mettre les résultats de l'enquête diffusée aux parents dans le prochain bulletin ?

*M. LE HIR : oui, je vous les communique dès que possible.*

Lien « contact » sur le site internet de la mairie ne fonctionne pas.

*Le problème sera vu avec le prestataire dès le lendemain.*

Mme HUET : festival des mélimélos ce weekend.

M. GILLES : traque aux watts – le rendez-vous suite à l'étude est très enrichissant. Ils offrent une priorisation des dépenses selon le budget.

M. LANDEAU-TROTTIER : y aura-t-il une borne électrique sur la commune ?

*M. DEMOIS : Oui, celle-ci devrait prochainement être installée sur le parking de la mairie. Cette compétence est communautaire mais c'est le SIEMML qui prend en charge l'installation ainsi que les frais financiers.*

M. LEPAGE : la visite des camions au centre technique d'Angers Loire métropole n'a pas été concluante. Néanmoins, les agents doivent recontacter la commune à la rentrée pour de nouvelles propositions.

**Date prochain conseil :** Mercredi 21 septembre 2016 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.